



Enquêtes annuelles de recensement : la cellule familiale traditionnelle en question

En Lorraine, le nombre moyen de personnes par ménage reste légèrement supérieur à la moyenne nationale. Mais ici comme ailleurs, le mouvement ne laisse planer aucune ambiguïté avec une ferme orientation à la baisse. La mutation des modes de vie, notamment la fragilité des unions et le vieillissement de la population, concourent à ce mouvement. Les personnes seules sont toujours plus nombreuses, et parmi elles les femmes sont majoritaires. Le nombre de couples sans enfant progresse également alors que celui des couples avec enfants diminue, surtout ceux comptant trois enfants ou plus. Élever seul ses enfants est socialement accepté mais pas encore partagé et demeure souvent une affaire de femmes.

Au 1^{er} janvier 2005, 967 000 résidences principales ont été recensées en Lorraine. Elles constituent, au sens du recensement, autant de ménages et abritent 2 269 000 personnes. Le nombre de ménages a ainsi crû de 58 000 unités depuis le dernier recensement de 1999. La hausse du nombre de ménages s'élève en moyenne à 1% par an. Sur la même période, la hausse de la population des ménages est beaucoup plus modérée, de l'ordre de 0,1% par an. En conséquence le nombre de personnes par ménage est en diminution.

La taille des ménages diminue plus vite en Lorraine

Cette diminution de la taille des ménages n'a rien d'un épiphénomène ou d'une exclusivité régionale. En Lorraine, le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,35. Il était de 2,48 en 1999, soit une baisse de 0,13 point. Il reste légèrement supérieur à la moyenne nationale qui est de 2,31, en baisse de 0,09 point. Aucune région française n'échappe à cette tendance, avec plus

ou moins d'amplitude. La Lorraine fait partie des régions dont la taille moyenne des ménages a le plus baissé, en compagnie notamment de Champagne-Ardenne, Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Elle reste cependant parmi celles ayant une taille moyenne des ménages parmi les plus élevées. En métropole, cela va de 2,12 dans le Limousin à 2,49 dans le Nord-Pas-de-Calais.

Cette diminution n'est pas propre à ces dernières années. Entre 1975 et 1990, le nombre de Lorrains par ménage était déjà passé de 3,09 à 2,68.

Seul un ménage sur trois compte plus de deux personnes

La diminution du nombre de personnes par ménage traduit d'abord l'augmentation du nombre de personnes seules. Globalement, un tiers des ménages est composé d'une personne, un autre tiers de deux personnes, et donc seul un tiers des ménages est composé de plus de deux personnes.

Plus précisément, la part des ménages de plus de deux personnes est supérieure en Lorraine à la moyenne nationale (36% contre 34%) mais est sur une tendance à la baisse prononcée (41% en 1999 en Lorraine, 38% en France métropolitaine). Ce qui, mis en parallèle avec l'image de la famille traditionnelle, ne manque pas d'indiquer que quelque chose a changé. Ainsi, la population lorraine vivant au sein d'un ménage de type "couple avec enfant(s)" est passée pour la première fois sous la barre des 50%. Elle accompagne là aussi la tendance nationale puisque la part de la population française vivant au sein d'un ménage "couple avec enfants" est passée de 51% à 47% de 1999 à 2005 (en Lorraine de 53% à 49%).

Le ménage de deux personnes, quelle que soit la nature des relations entre ces personnes (couple, parent/enfant ...) est celui que l'on rencontre le plus fréquemment en Lorraine en 2005 (33% des ménages lorrains). Mais il est en passe d'être rejoint par les ménages d'une personne (31%). Sur la période 1999 à 2005, les ménages de 1 ou 2 personnes augmentent de 14,5%, ceux de 3 personnes ou plus diminuent de 6,4%.

Ménages d'une personne : une femme, 6 fois sur 10

300 000 Lorrains vivent seuls, soit 43 000 personnes de plus qu'en 1999. Le nombre de ménages d'une personne a progressé 3 fois plus vite que les autres (+16%, contre +6%). Il est désormais davantage présent que le

ménage de type "couple avec enfants", même si c'est de peu (31% contre 30%). La tendance actuelle voudrait que cet écart s'accroisse encore à l'avenir.

L'avènement programmé du ménage d'une seule personne tient à la fois à des raisons de structure par âge de la population (vieillesse et veuvage) et à certains comportements sociaux en développement (décohabitation par séparation de couples).

L'allongement de la durée de vie, entraîne un risque accru qu'un des deux membres du couple survive de plus en plus longtemps à son conjoint. Son ménage devient alors un ménage d'une personne, sachant qu'aux âges élevés la formation d'un nouveau couple est rare.

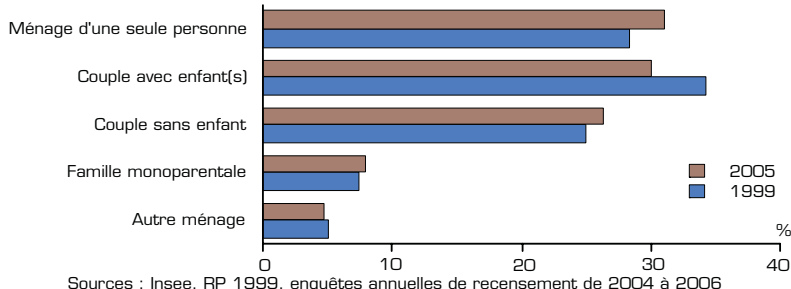
180 000 femmes vivent seules, pour 120 000 hommes soit un rapport de 6 femmes pour 4 hommes. Mais la part des hommes a davantage progressé entre 1999 et 2005 avec +22% contre +14% chez les femmes. À 70 ans une femme sur trois vit seule, alors qu'au même âge seul un homme sur sept est concerné. Aux âges très élevés, l'entrée en collectivité fait baisser la proportion de personnes seules.

À chaque sexe, ses périodes de solitude

Femmes et hommes ne vivent pas seuls aux mêmes âges. Avant 25 ans, et plus encore avant 21 ans, les jeunes femmes, davantage autonomes, sont

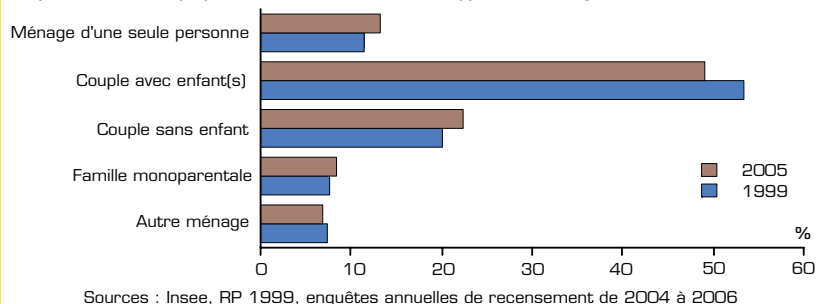
Les ménages d'une personne toujours plus nombreux

Répartition des ménages lorrains selon le type (%)



Moins d'un Lorrain sur deux vit au sein d'un couple avec enfants

Répartition de la population lorraine selon le type de ménage (%)



Révolution culturelle

Le mouvement de baisse de la taille des ménages est une véritable lame de fond qui balaie le territoire national et tire son origine des profonds bouleversements sociologiques qui traversent la société française depuis une quarantaine d'années, et affectent la famille.

On pourra citer ainsi parmi les plus remarquables :

- * une maîtrise de la procréation accrue par une contraception efficace. La loi Neuwirth autorisant la pilule a fêté ses 40 ans en décembre 2007 ;
- * l'explosion du nombre de divorces prononcés. La loi du 11 juillet 1975 introduisant des simplifications de procédure dont le divorce par consentement mutuel absent jusque-là de la législation ; 5 733 divorces ont été prononcés en Lorraine en 2005, en augmentation de 4,2% en un an (152 020 en France, en augmentation de 15,7%) ;

- * l'espérance de vie en France ne cesse d'augmenter. Sur le dernier demi-siècle une quinzaine d'années ont été gagnées : les femmes sont passées d'une espérance de vie à la naissance de 69,2 ans en 1950 à 84,4 en 2007 ; les hommes passant de 63,4 ans à 77,5 ans ;
- * l'augmentation de l'espérance de vie sans dépendance ;
- * la généralisation du travail des femmes qui accroît leur indépendance financière ;
- * des modes de vie désormais socialement admis comme la monoparentalité ;
- * la baisse du nombre de mariages (394 000 en 1970, 274 000 en 2006) ;
- * le recul de l'âge moyen de la maternité (27,2 ans en 1970, 29,7 ans en 2005).

plus nombreuses que les jeunes hommes à vivre seules. Ensuite, et ce jusqu'au milieu de la cinquantaine, la part d'hommes vivant seuls est toujours supérieure à celle des femmes. Les hommes quittent plus tardivement le domicile parental que les femmes, ce que l'on appelle désormais "l'effet Tanguy", et entrent plus tardivement en vie de couple. Mais la tendance s'inverse et l'écart ne cesse de croître ensuite vers une plus grande solitude féminine. En Lorraine en 2005, c'est à 53 ans que la tendance bascule vers une irrémédiable plus grande solitude féminine sous l'effet des séparations alors que les enfants sont partis (les femmes assument mieux une vie sans conjoint et ont moins tendance que les hommes à former

un nouveau couple ensuite) et du veuvage féminin beaucoup plus important que celui des hommes (différence d'âge entre conjoints et mortalité différentielle entre les sexes). Dès 78 ans une femme sur deux vit seule. Au total en Lorraine, l'évolution du nombre de personnes seules s'explique pour deux tiers par des effets liés au mode de vie, et un tiers par des effets liés à la structure par âge.

Familles monoparentales : 85% de femmes

76 300 familles monoparentales sont recensées en Lorraine. Leur nombre est en augmentation de 12% par rapport à 1999, et elles représentent 8% des ménages lorrains, c'est-à-dire une propor-

tion légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine. Parmi elles, on en dénombre 63 900 qui ont des enfants de moins de 25 ans, dont 15 700 ayant des enfants de moins de 6 ans.

L'adulte d'une famille monoparentale est, dans 85% des cas, une femme. En Lorraine, le nombre moyen d'enfants par famille monoparentale est de 1,5, il n'a pas évolué depuis le dernier recensement. Lorsque l'adulte est un homme, il vit avec moins d'enfants en moyenne que lorsque c'est une femme (1,4 contre 1,6).

18 600 enfants de moins de 6 ans vivent ainsi avec un seul de leurs parents, un chiffre en progression de 8% depuis 1999. Parallèlement, 141 700 enfants du

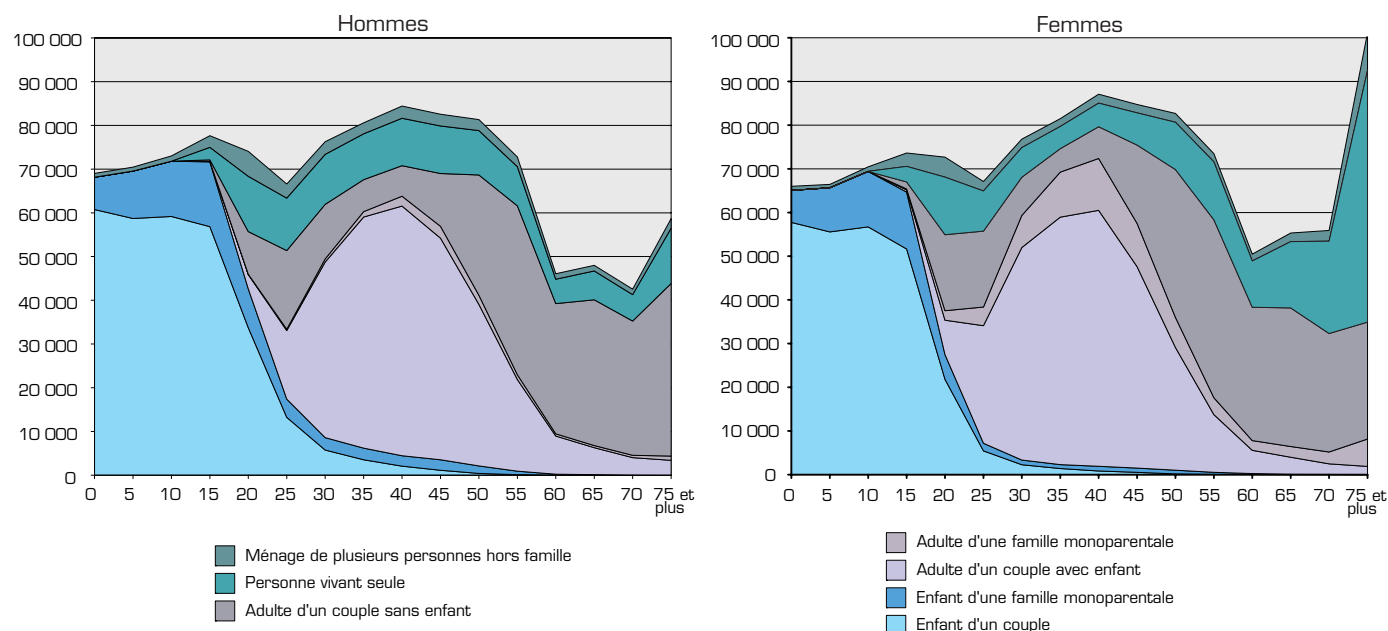
Les couples avec enfants en recul

Effectifs	Couple avec enfant(s)		Famille monoparentale avec enfant(s)		Ensemble des familles avec enfants		Part des familles monoparentales avec enfant(s) (%)	
	de moins de 6 ans	de moins de 25 ans	de moins de 6 ans	de moins de 25 ans	de moins de 6 ans	de moins de 25 ans	de moins de 6 ans	de moins de 25 ans
1999	111 666	295 082	14 465	56 411	126 131	351 493	11,5	16,0
2005	108 342	275 481	15 715	63 887	124 057	339 368	12,7	18,8
Évolution 1999-2005	-3,0%	-6,6%	8,6%	13,3%	-1,6%	-3,4%	1,2 point	2,8 points

Sources : Insee, RP de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Hommes : "effet Tanguy" plus fréquent Femmes : monoparentalité et solitude aux âges élevés

Répartition de la population lorraine selon le mode de cohabitation en 2005



Sources : Insee, recensements, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Savoir plus :

- Bilan démographique 2007 : Des naissances toujours très nombreuses, Insee Première n°1172 - janvier 2008.
- Enquêtes annuelles de recensement 2004-2006 : seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes, Insee Première n°1153 - juillet 2007.
- Site internet : www.insee.fr

Recensements et enquêtes annuelles de recensement

Depuis 2004, un **recensement annuel** remplace le comptage traditionnel effectué tous les huit à neuf ans. Tous les habitants ne sont pas recensés la même année, mais l'ensemble du territoire français est pris en compte au bout d'un cycle de cinq ans. Le premier cycle s'achèvera fin 2008.

La méthode de recensement diffère selon la **taille des communes**. Celles de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement tous les cinq ans, par roulement. Au bout de cinq ans, l'ensemble de leur population aura donc été recensé. Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le recensement se fait par sondage. Chaque année a lieu une enquête de recensement sur 8% des logements. Au bout de cinq ans, environ 40% des ménages de ces "grandes" communes auront donc reçu la visite d'un agent recenseur.

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET

RELATIONS MÉDIAS

Jacqueline FINEL

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2008

même âge vivent avec leurs deux parents, un chiffre en régression de 2% sur la même période.

Parmi les autres représentations familiales, le modèle du couple sans enfant progresse de 12%.

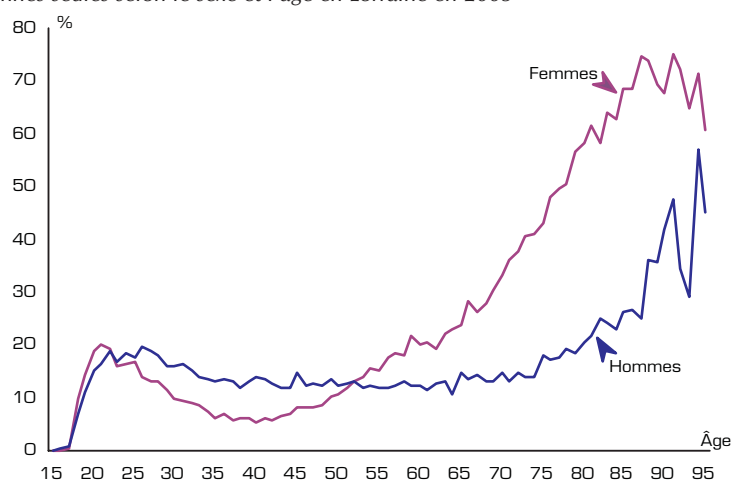
Le couple avec enfant reste la représentation familiale la plus fré-

quente, mais recule de 6,6% depuis 1999. Ce sont surtout les grandes fratries qui deviennent rares : le nombre de couples avec 3 enfants ou plus recule de 15,3%, celui avec 1 ou 2 enfants résiste un peu mieux avec une baisse de 4,3%.

■ **Pascal SERVIRANCKX**

La solitude des femmes commence à 53 ans

Personnes seules selon le sexe et l'âge en Lorraine en 2005



Sources : Insee, RP 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Ménage, famille, couple, enfant

Un **"ménage"** est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Dans le cas d'un unique occupant, on parle de "personne seule". La définition d'une "famille" et des "enfants" au sens du recensement renvoie à cette notion de "ménage", c'est-à-dire de cohabitation dans un même logement.

Une **"famille"** est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et formé, soit d'un couple, homme et femme, mariés ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants (on parle alors de **"famille monoparentale"**). En cas de résidence alternée, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour où il a été recensé.

Pour être comptabilisé comme **"enfant"** d'un couple ou d'une famille monoparentale, un individu doit être légalement célibataire. Il doit vivre sans conjoint ni enfant dans le même ménage qu'au moins l'un de ses parents. Jusqu'en 1982, une limite d'âge était également fixée à 24 ans. Depuis 1990, il n'y a plus de limite d'âge. Avec ces conventions, il arrive qu'un ménage soit formé de deux familles (par exemple, lorsqu'un couple, donc une famille, vit avec sa fille et l'enfant de celle-ci, qui forment une famille monoparentale). On parle alors de **"ménage complexe"**. C'est aussi le cas lorsqu'un ménage est composé de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille (par exemple deux frères ou des amis) ou de personnes isolées et de familles (par exemple, un couple et le père de l'un des deux membres de ce couple).

Un **"couple"** est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans le même logement. Jusqu'en 1999, les couples étaient repérés à partir des caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe, situation matrimoniale), parfois complétées par les informations sur les liens familiaux. Depuis 2004, la question "Vivez-vous en couple ?" a été introduite dans le questionnaire du recensement. Cette information est également utilisée pour définir les "couples". Cependant, l'utilisation de cette information complémentaire ne remet pas en cause la comparabilité dans le temps des analyses présentées. Deux personnes déclarant vivre en couple mais domiciliées dans deux logements séparés ne sont pas comptabilisées comme couple, même si elles sont mariées. Toutefois, les conjoints qui travaillent dans une autre ville et reviennent par exemple le week-end sont normalement comptés au domicile familial. Un **"couple avec enfants"** est un couple qui abrite dans son logement un ou plusieurs enfants (au sens du recensement) d'un au moins des conjoints. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera donc compté parmi les couples sans enfant.